



JUSQU'À

50 € REMBOURSÉS

SUR VOTRE FACTURE

Pour l'achat d'un Pack SFR Samsung Galaxy A10 ou A40 lors d'un renouvellement de mobile avec un forfait 5Go 4G+ dans le cadre de SFR FAMILY!



Offre valable du 20/08/2019 au 07/10/2019 inclus

Êtes-vous éligible ? Vous êtes éligible si vous remplissez les conditions ci-dessous

- Vous êtes déjà client sur un forfait 5Go 4G+ dans le cadre de SFR FAMILY!
- Vous avez acheté, entre le 20/08/2019 et le 07/10/2019, un des équipements suivants : Samsung Galaxy A10, Samsung Galaxy A40
- Vous avez souscrit entre ces mêmes dates un renouvellement de mobile avec un forfait 5Go 4G+ avec un engagement de 24 mois réservé pour les clients SFR FAMILY!.

Jusqu'à 50 € remboursés sur facture. Le remboursement sur facture ne pourra intervenir à défaut de paiement ou d'incident de paiement, par le client, des 3 premières factures d'abonnement suivant la participation à l'offre de remboursement, ou en cas de rejet de prélèvement bancaire automatique ou s'il est en situation d'impayés sur l'une de ses lignes ou si la ligne est inactive au moment du remboursement.

Comment profiter de cette offre ?

Connectez-vous sur odr.sfr.fr dans les 30 jours suivant votre achat.

- Sélectionnez l'offre de remboursement concernée
- Saisissez votre identifiant et mot de passe SFR
- Saisissez votre adresse email ainsi que votre numéro de mobile pour être tenu informé de l'avancement de votre dossier
- Validez votre demande

Il ne sera répondu à aucune demande envoyée par courrier

Et après ?

- Vous bénéficierez de votre remboursement par avoir sur votre ou vos prochaines factures dans un délai de 16 semaines à compter de la date de réception de votre demande conforme et sous réserve du règlement intégral des 3 premières factures d'abonnement suivant la participation à l'offre de remboursement.
- Pour suivre votre demande, rendez-vous sur odr.sfr.fr

ODR_PACK_1er_MOBILE_50_RM_2019_080001

SFR FAMILY! : Offre réservée aux clients Multi-Packs dont le groupe est constitué, d'une offre Box de SFR compatible et d'une ligne principale et d'une à trois ligne(s) mobile(s) additionnelles (voir Brochure Tarifaire en vigueur). Ces lignes constituent le groupe SFR FAMILY! ayant accès aux avantages SFR FAMILY! en complément de la remise Multi-Pack : chaque mois, les Gigas inclus dans la ligne principale peuvent être partagés avec les lignes mobiles additionnelles SFR FAMILY! ; accès des lignes mobiles additionnelles SFR FAMILY! aux Contenus inclus dans la ligne principale, selon les conditions de ce forfait ; la ligne principale pourra restreindre les usages surtaxés et hors et au-delà des lignes additionnelles FAMILY!. Option SFR Family-Contrôle parental incluse. Détails dans les Conditions Générales d'Abonnement SFR.

Multi-Packs : Remise multi-packs mensuelle sous réserve de détention au sein d'un même foyer d'un groupe multi-packs composé d'une offre box et d'un abonnement mobile (hors RED by SFR), compatibles. Remise déduite de la facture mobile sous réserve que les deux lignes soient actives. Le titulaire peut détenir en plus, jusqu'à trois autres lignes mobile supplémentaires (hors RED by SFR), chacune pouvant bénéficier d'une remise mensuelle tant que les conditions de compatibilité aux multi-packs sont remplies. Perte de la/des remise(s) multi-packs dès lors que les conditions ci-dessus ne sont plus remplies.